



Clio. Femmes, Genre, Histoire

47 | 2018

Le genre des émotions

Caroline FAYOLLE, *La Femme nouvelle. Genre, éducation, Révolution (1789-1830)*

Paris, Comité des travaux historiques et scientifiques, 2017

Jean-Charles Buttier



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/clio/14448>

ISSN : 1777-5299

Éditeur

Belin

Édition imprimée

Date de publication : 11 juillet 2018

ISBN : 978-2-410-00992-7

ISSN : 1252-7017

Référence électronique

Jean-Charles Buttier, « Caroline FAYOLLE, *La Femme nouvelle. Genre, éducation, Révolution (1789-1830)* », *Clio. Femmes, Genre, Histoire* [En ligne], 47 | 2018, mis en ligne le 01 septembre 2018, consulté le 23 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/clio/14448>

Ce document a été généré automatiquement le 23 avril 2019.

Tous droits réservés

Caroline FAYOLLE, *La Femme nouvelle. Genre, éducation, Révolution (1789-1830)*

Paris, Comité des travaux historiques et scientifiques, 2017

Jean-Charles Buttier

RÉFÉRENCE

Caroline FAYOLLE, *La Femme nouvelle. Genre, éducation, Révolution (1789-1830)*, Paris, Comité des travaux historiques et scientifiques, 2017, 479 p.

- 1 Cet ouvrage est issu d'une thèse d'histoire (2013, Paris VIII) qui a été récompensée par le prix de thèse du Comité des travaux historiques et scientifiques (CTHS). L'originalité du travail de Caroline Fayolle est de relire l'histoire de la politique éducative menée depuis la Révolution jusqu'à la Monarchie de Juillet sous l'angle spécifique de l'éducation des filles. C'est à la redécouverte de ce « passé inachevé » de l'éducation féminine (pour reprendre une formule de Michèle Riot-Sarcey, préfacière et directrice de thèse) que nous invite l'auteure en utilisant le concept du genre. Elle explicite ainsi l'enjeu de son étude : « Afin d'historiciser la division sexuelle du travail en dépit de sa relative inertie, cet ouvrage se propose d'interroger l'évolution des enjeux politiques qui lui sont associés » (p. 21).
- 2 Le choix d'un plan chronologique permet d'embrasser les premières décennies d'un « long » XIX^e siècle qui s'étend d'une révolution à l'autre, de 1789 à 1830. René Grevet avait adopté en 2001 une chronologie sensiblement identique pour sa synthèse sur l'avènement de l'école contemporaine. Toutefois, l'historien s'inscrivait dans le champ de l'histoire scolaire institutionnelle en s'arrêtant à 1835, date de l'instauration d'un premier budget unique pour l'instruction publique. Caroline Fayolle a choisi pour sa part de clore son étude en 1830, marquant ainsi un ancrage dans l'histoire du politique.

- 3 La première partie porte sur la période s'étendant du début de la Révolution à l'année 1794-an II en insistant sur le concept de régénération. L'accent est mis sur la place centrale de Condorcet dans les débats sur l'éducation féminine, sa position en faveur d'un suffrage véritablement universel représentant un véritable « écart à la pensée dominante » (p. 62). Le mathématicien présenta au nom du Comité d'instruction publique de la Législative son *Rapport et projet de décret sur l'organisation générale de l'instruction publique* (1792) qui prône l'éducation égale des filles et des garçons. Caroline Fayolle souligne l'importance de ce texte qui stipule que l'on « instruit les individus pour eux-mêmes et non pour le rôle social auquel la société les destine » (p. 67). Abordant ensuite les débats de la Convention Nationale et analysant notamment la loi Bouquier, le livre insiste sur le caractère ambivalent du rapport à l'éducation des filles entre régénération du citoyen et affirmation que l'école doit « fabriquer des mères républicaines capables de diffuser la vertu » (p. 112). L'originalité de l'étude est de croiser ces discours avec des expérimentations et pratiques éducatives, les premières écoles révolutionnaires étant qualifiées de « laboratoire pédagogique » pour reprendre le titre du troisième chapitre (p. 114-155).
- 4 La seconde partie de l'ouvrage s'intitule « Les femmes à l'école de la raison » et insiste sur la politique directoriale qui avait pour objectif de « diffuser une pédagogie officielle visant à construire un ordre républicain stable » (p. 156). Sous le régime de la loi du 3 brumaire an IV (25 octobre 1795) s'opère une différenciation de l'éducation selon les sexes. L'historienne s'est intéressée à l'enseignement directorial dans les colonies en mobilisant des pièces du Centre des archives d'outre-mer (CAOM) ; ainsi apparaît-il, par exemple, que les filles sont admises dans les écoles républicaines de Saint-Domingue (p. 164). Les institutrices du Directoire ont subi un contrôle moral accru de leur enseignement et leur situation s'est aussi aggravée sur le plan économique. S'intéressant ensuite à la « division sexuée des savoirs » (p. 187), Caroline Fayolle analyse les livres scolaires pour déceler des différences dans l'enseignement destiné aux filles et aux garçons, ce qui lui permet de démontrer que ces ouvrages peuvent « participer à la fabrique scolaire des identités sexuées » (p. 200). Cela contribue à l'historicisation de ce processus repéré dans les manuels contemporains (Centre Hubertine Auclert, *Quelle place pour l'égalité femmes-hommes dans les manuels d'Enseignement moral et civique*, décembre 2017). Les contradictions posées par l'enseignement secondaire des filles sont ensuite résumées par le titre suivant : « L'impossible "femme savante" » (p. 201). Il faut attendre les débats de 1799-an VII pour que soit réaffirmée l'exclusion des femmes de l'enseignement secondaire, qui provoqua une résistance des femmes de lettres (p. 217). La question de l'éducation familiale des jeunes filles est largement étudiée dans cette partie qui recourt à des manuels scolaires pour tenter de déterminer la place des mères dans l'éducation des filles.
- 5 La troisième partie de l'ouvrage intitulée « Moraliser les femmes (du Consulat à la Monarchie de Juillet) » (p. 278) débute avec l'adoption de la loi sur l'instruction publique du 11 floréal an X (1^{er} mai 1802). Cette loi ne mentionne plus l'éducation des filles qui n'avait jamais été remise en cause par les révolutionnaires, y compris sous le Directoire. Caroline Fayolle identifie un véritable « tournant consulaire » qui se manifeste par l'élaboration d'une nouvelle conception de l'école à rebours du projet régénérateur. L'adoption du catéchisme diocésain unique (le catéchisme impérial), en lieu et place des catéchismes républicains symbolise ce changement profond de politique éducative amorcée sous le Consulat et poursuivie sous le Premier Empire. Celle-ci se caractérise par

un « abandon des écoles publiques de filles » (p. 286) et l'historienne cite le rapport du médecin et idéologue Cabanis, *Rapports du physique et du moral de l'homme* (1802), qui participe du mouvement « d'essentialisation des inégalités entre les sexes » (p. 297). Cela rejoint les conceptions de Napoléon pour qui l'éducation doit être morale et religieuse : « La diffusion de la morale chrétienne, par l'intermédiaire des femmes, constitue un enjeu politique pour le pouvoir qui conçoit la religion comme un instrument de moralisation et de domestication du peuple » (p. 318). L'opposition est donc totale avec le projet régénérateur révolutionnaire, la Restauration s'inscrivant dans la continuité de cette politique réactionnaire. Le dernier chapitre, intitulé « Le mouvement de réforme pédagogique à l'épreuve du genre », présente l'intérêt d'aborder la question de l'innovation pédagogique, en continuité avec les expérimentations révolutionnaires, en passant en revue les apports des écrits et expérimentations de Fourier, Pestalozzi ou encore Jacotot et en consacrant un développement à la Société pour l'instruction élémentaire qui a porté l'introduction de l'enseignement mutuel en France. L'étude se clôt sur la loi sur l'instruction primaire du 28 juin 1833, qui ne concerne pas les écoles des filles.

- 6 Ce livre permet de revisiter l'histoire de l'école révolutionnaire et du premier XIX^e siècle en suivant le cheminement de « l'utopie pédagogique de la régénération » (p. 410). En liant projets éducatifs et politiques, Caroline Fayolle promeut ainsi une histoire politique de l'éducation qui fait tomber des barrières parfois artificiellement dressées entre histoire et histoire de l'éducation. Enfin, cet ouvrage rappelle que les identités sexuées étant une construction, elles peuvent en retour être déconstruites : « Si la Révolution a permis une déstabilisation des identités sexuées, ces dernières tendent à se reconstruire à mesure que l'ordre social et politique se reconstitue » (p. 409). Cette étude éclaire les enjeux contemporains d'une éducation scolaire à la citoyenneté politique en faisant écho avec des questions socialement vives puisque « la division sexuelle du travail contribue non seulement à légitimer l'infra-citoyenneté des femmes, mais aussi à rendre concrètement possible l'exercice de la citoyenneté par les hommes » (p. 20).

AUTEURS

JEAN-CHARLES BUTTIER

Université de Genève - Équipe de didactique de l'histoire et de la citoyenneté (ÉDHICE)